

Fort de son succès, le commerce en ligne crée de plus en plus d'emplois et recrute des jeunes

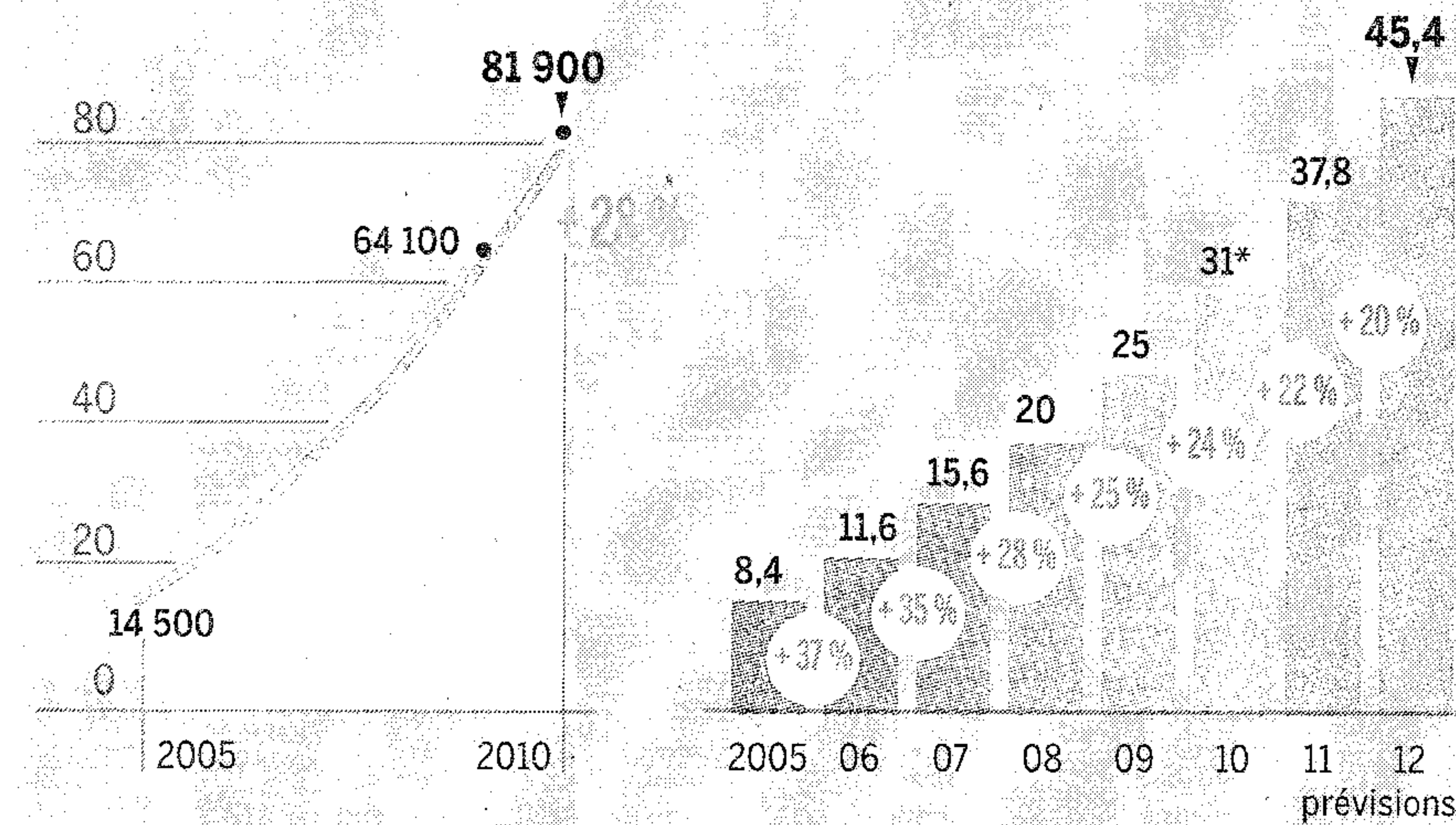
A ce jour, le secteur emploie l'équivalent de 60 000 personnes à temps plein

Un chiffre d'affaires de 31 milliards d'euros en 2010

NOMBRE DE SITES MARCHANDS ACTIFS

CHIFFRE D'AFFAIRES en milliards d'euros

ACTIVITÉ DES E-BOUTIQUES en %



Activité	en %
Culture-loisirs	13,1
Mode-vêtements	12,3
Maison-jardin	12,0
Informatique-électronique	8,8
Beauté et bien-être	7,2
Multiproduits	7,0
Cuisine-alimentation	6,7
Bijoux	5,3
Artisans	5,3
Services	3,7

*estimation

SOURCES : OXATIS, KPMG, MÉDIAMÉTRIE, FEVAD

Il n'y a aucun doute : l'e-commerce s'est installé dans la vie des Français. De fait, dans une France anémiée, où l'industrie détruit des emplois depuis près de dix ans, le commerce en ligne ne cesse de grossir et d'embaucher. En 2010, le chiffre d'affaires de ce secteur a encore augmenté de 24 %, à 31 milliards d'euros. « Autant que le plan de relance français ou le chiffre d'affaires d'une entreprise comme la SNCF », s'est félicité Marc Lolivier, secrétaire général de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad), lors de la publication de son bilan annuel.

Aujourd'hui, il se crée deux sites marchands toutes les heures. Un Français sur deux achète sur le Net. Mais surtout, l'e-commerce n'est plus réservé à une clientèle jeune et accro aux nouvelles technologies : les plus de 65 ans sont 73 % de plus à avoir déjà acheté en ligne par rapport à l'an dernier.

Selon la Fevad, la progression du e-commerce devrait se poursuivre : les ventes devraient atteindre 45 milliards d'euros en 2012. Les experts, qui voyaient la vente en

ligne représenter, à terme, 10 % du commerce de détail en France, « l'estiment aujourd'hui à 20 % », souligne M. Lolivier.

Mieux, cette croissance est créatrice d'emplois : +9 % en 2010, après +15 % en 2009. A ce jour, 60 000 emplois en équivalent temps plein ont été créés dans l'e-commerce, selon une étude du cabinet Asterès réalisée pour des directeurs de ressources humaines du Net auprès de 360 entreprises disposant d'une activité de vente en ligne. « Au regard de l'économie globale, c'est encore "epsilonlesque" », relativise Nicolas Bouzou, responsable de l'étude. Sur le marché du travail, ce secteur représente 2 % du commerce. Mais le rythme de progression est soutenu et singulier : en 2009, tandis que l'e-commerce recrutait, les emplois dans le secteur marchand reculaient de 2,1 %.

Le commerce en ligne s'impose ainsi dans le paysage économique et social. Et au rythme où vont les choses, « l'emploi dans l'e-commerce devrait dépasser la barre des 100 000 d'ici trois ou quatre ans », estime M. Bouzou.

Cette performance est d'autant plus appréciable que les « cyber-emplois » s'adressent aux jeunes, cible numéro un du chômage (les 15-24 ans représentent 11 % des effectifs du e-commerce, contre 8 % pour la moyenne nationale) et offrent des salaires supérieurs à la moyenne. Un cyber-salarié est ainsi rémunéré 2 300 euros, en moyenne, par mois contre 2 000 euros dans le reste du commerce et 2 200 euros partout ailleurs.

Précaire

L'expansion de ces sites n'est pas sans revers. Les emplois restent souvent précaires. Et, même si ce phénomène n'est pas mesurable, les sites détournent une partie des emplois du commerce traditionnel. « Nous sommes dans un processus de destruction créatrice », explique M. Bouzou.

Le point positif est que ce nouveau secteur ne recrute pas seulement des hauts diplômés au détriment d'ouvriers, mais des profils panachés de bac+2 et plus (ingénieurs, commerciaux...) et de salariés moins qualifiés (logistique,

manutention...). Dans certaines régions, comme le Nord de la France, durement touchée par le chômage, l'e-commerce apporte ainsi une contribution presque salvatrice. Les acteurs historiques de la vente par correspondance, comme La Redoute et Les 3 Suisses, se sont convertis à ce nouveau modèle. « Le Nord-Pas-de-Calais retrouve sa fierté économique. La grande crise que la région a traversée, nous somme en train de lui tourner le dos ! », se réjouit Pierre de Saintignon, premier adjoint au maire de Lille (PS).

Le commerce sur Internet n'est plus une affaire de start-ups mais un véritable secteur où, aux côtés d'acteurs internationaux comme eBay, se sont imposés des champions français, tels Sarenza ou La Redoute. Le gouvernement compte stimuler encore le développement de cette industrie. Lundi, Eric Besson, ministre de l'industrie et de l'économie numérique, a évoqué la création d'un tarif social pour l'Internet haut débit à 20 euros par mois. ■

Claire Gatinois